

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Anor
Féron
Fourmies
Glageon
Ohain

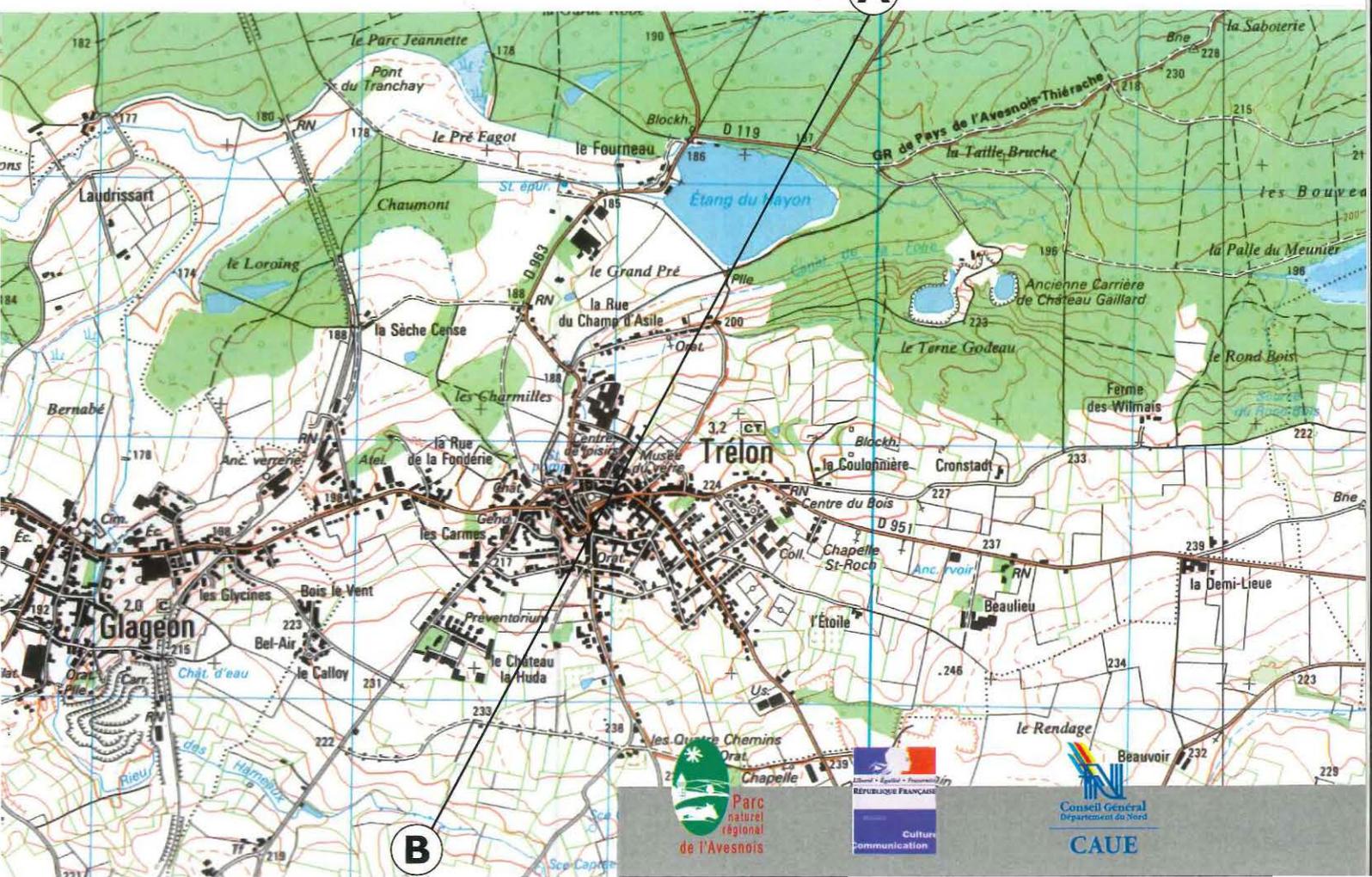
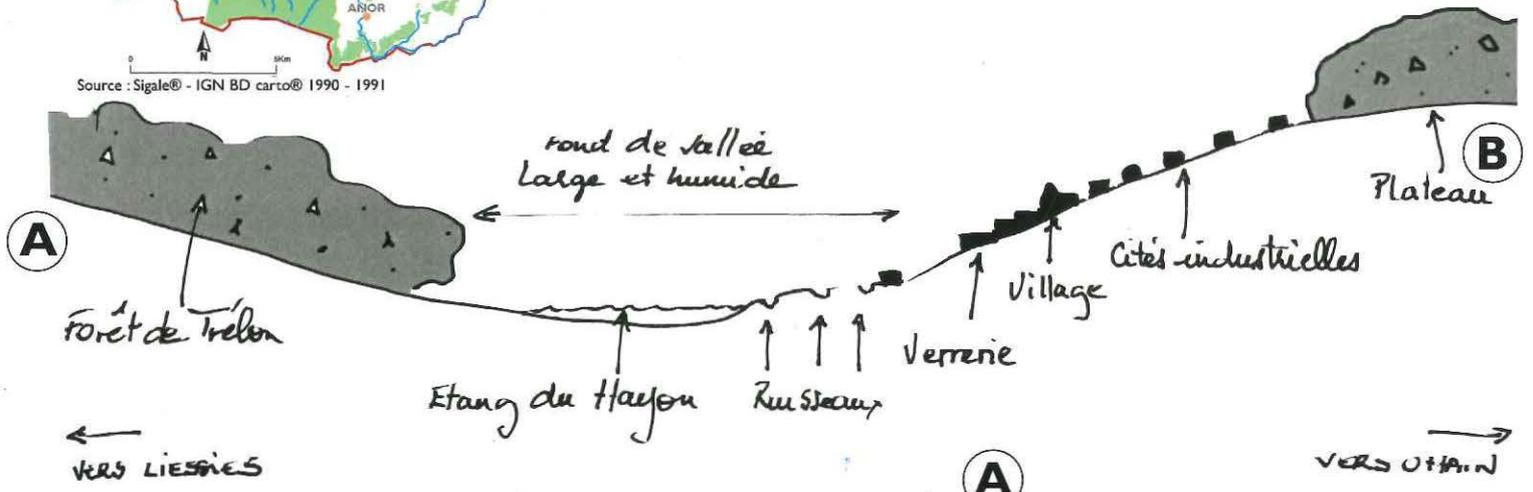
Trélon

Typologie paysagère La clairière

- bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



Source : Sigale® - IGN BD carto® 1990 - 1991



Implantation paysagère



L'arrivée sur l'étang du Hayon.

Venant de Liessies, après **la forêt** vallonnée, on débouche dans le fond de la vallée en léger surplomb sur l'étang du Hayon.

On perçoit sur un court laps de temps, les équipements de la base nautique, puis **le restaurant** installé **en belvédère** sur l'étang, dans l'ancien moulin.



Trélon depuis le nord.

Le **fond de vallée est ouvert**, composé de prairies alluviales et encadré de boisements.

Un habitat très diffus ponctue la départementale 963. Le **village** sur versant apparaît de loin **en surplomb sur la vallée**, calant le fond de la perspective.



Le noyau situé sur un affleurement rocheux.

À son approche, après les ruisseaux, le bâti se rassemble en fond de vallée autour de la voie et de la verrerie et se densifie de façon **groupée et étagée sur la pente**, autour du noyau marqué par l'église.



Le quartier du tissage.



La clairière de Glageon et Trélon, cernée par la forêt.



L'escalier «du Roy».

La ville s'étire de manière **tentaculaire** vers le sud, le long des axes traversant le plateau. Au cours du temps, les espaces intersticiels entre ces axes se sont densifiés, présentant aujourd'hui **un bâti mixte**, fait d'habitat lié à l'industrie, d'équipements, de logements collectifs et de pavillons plus récents.

Organisée autour de l'église, la **place est en position de promontoire**, là où la pente devient plus douce.

Sur la pente la plus forte, des escaliers relient la place au bas du village.



Le chevet de l'église.

La vocation du **bâti est diverse** : industrielle, artisanale, commerciale et agricole. L'impression générale est celle d'une **grande cohérence** due à l'imbrication étroite des différentes époques de construction.

Les sous-ensembles

Les hameaux, les écarts et les isolés

Extension depuis Glageon

La zone industrielle du Grand-Pré

Le Fourneau



Le Préventorium



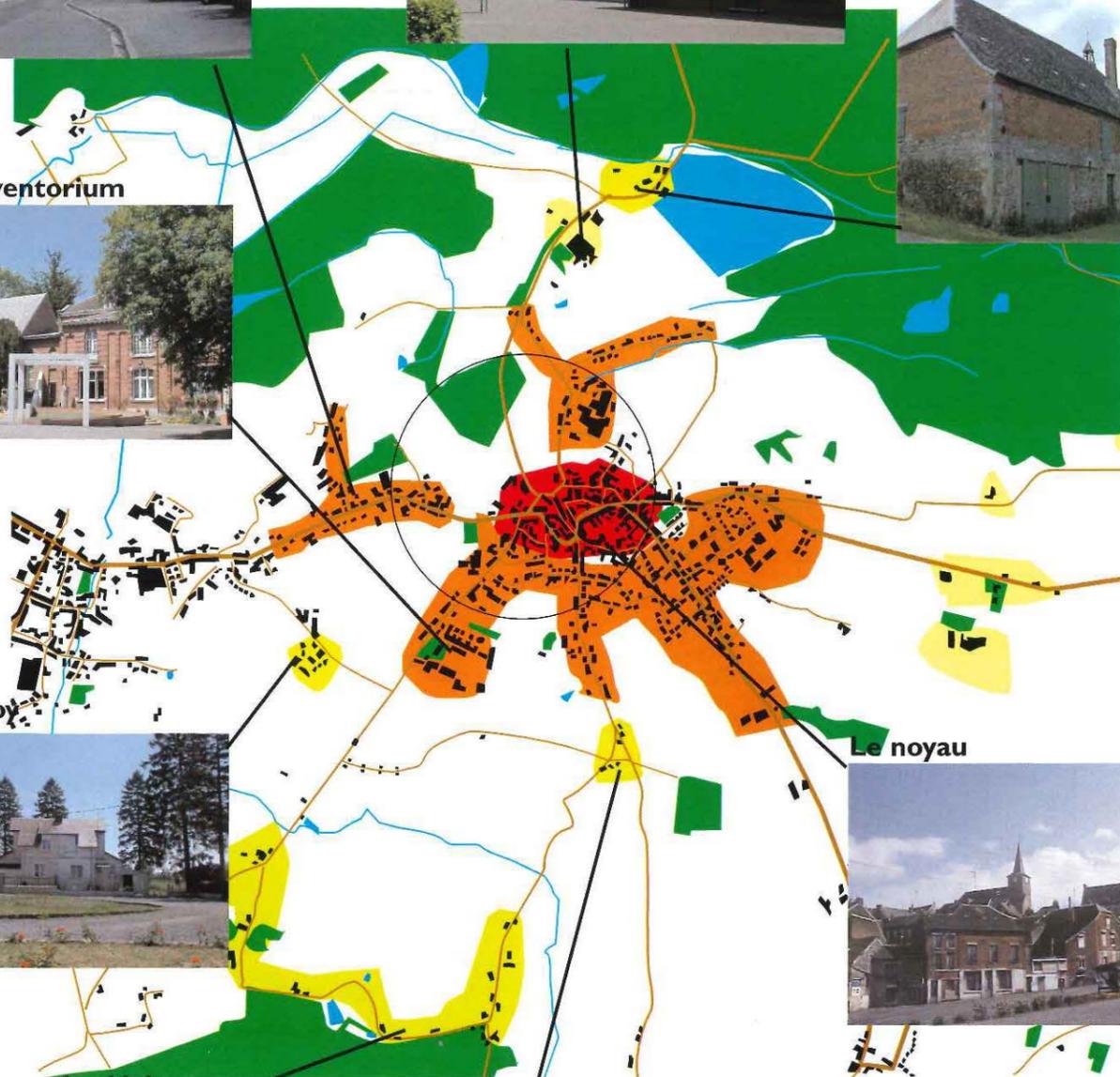
Le Calloy



La rue des Haies



Les Quatre Chemins



○ Périmètre Monument Historique

- Noyau
- Extensions
- Hameaux
- Ecart
- Isolés

Les hameaux, les écarts et les isolés



La cité-jardin "le Calloy" :

La cité "le Calloy" est un système isolé sur le plateau, limitrophe d'un lotissement «Bel-Air» situé sur la commune de Glageon. Organisées en boucle autour d'une petite place, d'une manière symétrique, les parcelles des maisons jumelles datant des années 50 de type cité-jardin ont été divisées pour permettre des constructions de pavillons. Celles-ci altèrent la cohérence de l'ensemble concerté qu'était la cité-jardin.



Les Quatre Chemins :

Placé sur le haut du plateau et regroupé, les Quatre Chemins est un écart qui sera bientôt englobé dans une extension du noyau (rue Zola) en raison de la construction actuelle de pavillons. Organisé autour d'un carrefour, il est composé de bâti ancien et de trois pavillons récents.



Le Préventorium :

Il s'agit d'un système clos, composé de bâtiments d'époques différentes, de la fin du XIX^e siècle aux années 1980. Il est situé sur un plateau arboré, dans un parc ; de nouveaux bâtiments sont en cours de construction. Le développement des pavillons et des lotissements tend à intégrer le préventorium au noyau du village.



La cité-jardin sur le plateau.

La rue des Haies :

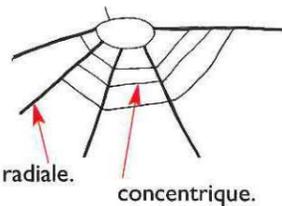
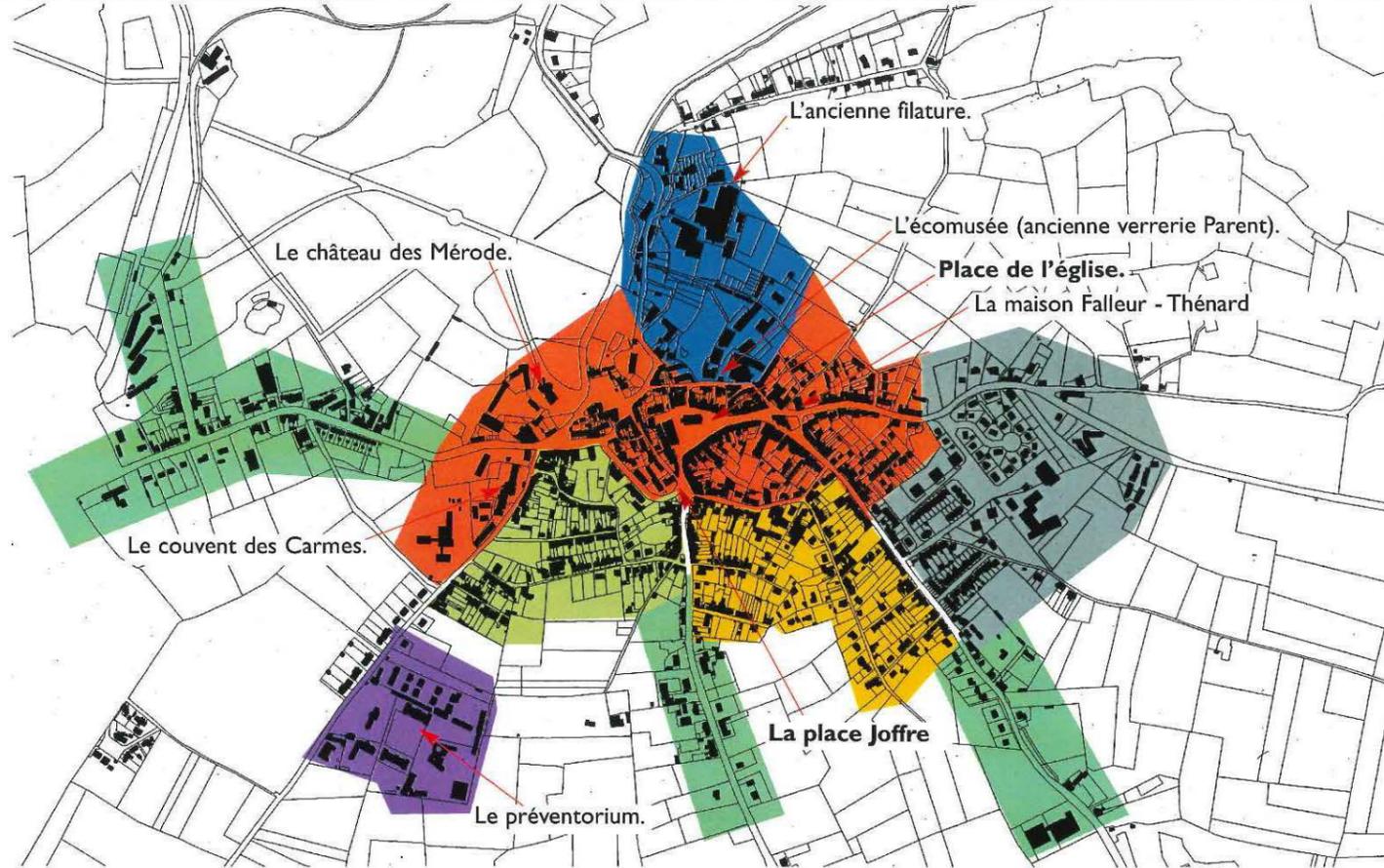
C'est un écart linéaire peu dense, constitué de fermes, en général parallèles à la voie. Il est situé dans un vallon, derrière le plateau, en lisière de forêt, à proximité d'un ruisseau, le Rieux des Hameaux, dans un paysage nettement bocager.



Le Fourneau :

Le Fourneau est un écart en lisière de forêt, à proximité de l'étang du Hayon. Après avoir abrité une activité de forge, il avait été transformé en scierie. Le moulin, aujourd'hui séparé des autres bâtiments par la D963, a été reconverti en restaurant. Situé en contrebas de la route, regroupé dans le fond très plat de la vallée, il s'agit d'un bel ensemble des 18^e et 19^e siècles qu'il faut préserver.

Les extensions



Le tissu urbain de Trélon s'organise sous la forme d'une toile d'araignée. Les voies radiales sont des voies de communications importantes permettant d'accéder au centre et de traverser la ville. Sur celles-ci s'accrochent des voies secondaires concentriques plus modestes qui organisent la desserte des quartiers. Cette logique d'expansion a permis de développer une trame urbaine solide sur laquelle il est facile de greffer de nouvelles constructions.

L'arrivée depuis Glageon :

Cette extension, située sur la D951, est composée au sud de pavillons sur talus et d'un rang de constructions en rez-de-chaussée des années 1950 ; au nord ont été englobées des fermes. Sur une rue perpendiculaire, à proximité d'une ancienne usine, se situent la gare désaffectée de Trélon et deux pavillons d'accès au domaine des Mérode, organisés autour d'une ancienne place. L'arrivée sur la commune est très disparate et ne met pas en valeur la qualité patrimoniale de Trélon. Cette extension est coupée du noyau du village par un espace non bâti, libérant des vues sur l'ensemble du château et sur le couvent des Carmes, partiellement caché par les logements de la gendarmerie. Une réflexion globale de requalification de cette extension est à envisager.



L'alignement du bâti à l'entrée du village depuis Glageon.

Une section de la rue Zola :

L'extension linéaire, située au sud, descend depuis le plateau, en direction du noyau. A l'entrée, à proximité des Quatre Chemins, se situe une zone de pavillons en cours de construction sur le talus au cœur de larges parcelles. Elle se poursuit par un secteur comprenant des fermes et des maisons de la fin du XIX^e siècle, implantées parallèlement à la voie et en retrait. Les ouvertures sont plus dégagées à l'est de la voie. A l'ouest, se trouve un bâti plus régulier, composé de bâtiments à un étage. Les talus ont été soigneusement aménagés par des pelouses entretenues. De grands arbres rythment la progression du tracé de l'extension qui suit sans monotonie une route courbe. La limite vers le noyau est constituée par la chapelle Notre-Dame de Grâce.

Enjeux et recommandations : conserver la sensation d'espace en continuant à aérer les constructions. Il faut garder la progression croissante de densité en direction du noyau.

Les quartiers

Le noyau se subdivise en différents quartiers :

Le quartier sud



Il est composé de la rue des Champs, des rues Guérin et Calmette, Lobet, Neuve et des Hirondelles ; ses limites sont la rue Delval, la rue Victor Hugo et la rue Zola. La rue des Champs, irriguée par les rues Calmette et Guérin, délimite une zone d'habitat avec des jardins en cœur d'îlots. Un ensemble industriel comprenant un rang de maisons ouvrières et un ancien entrepôt côtoie des pavillons ; la variété des types d'implantation témoigne de la diversité des habitations. Au fur et à mesure que l'on se rapproche du cœur du village, le bâti se resserre. Le secteur de la rue des Hirondelles comprend un grand nombre de pavillons récents mais les possibilités d'extension sont désormais réduites. Les rues irriguant ce quartier, entre les axes Emile Zola et Victor Hugo, génèrent une ambiance intime et conviviale, loin du bruit des voitures. Des jardins participent à l'impression d'espaces aérés et d'ouvertures sur la campagne environnante. Les chaussées étroites en sens unique offrent une proximité avec le bâti et les jardins. Le cheminement des piétons prend le pas sur les voitures et l'absence d'aménagements urbains (trottoirs larges, poteaux...) renforce le sentiment d'espace de qualité et de respiration.



Des rues peu passantes irriguent le quartier sud.

Le quartier sud-ouest



Il est délimité par la rue Zola, la rue Thiers, la rue de Verdun et la rue Roger Salengro et composé des rues du maréchal Foch, du Terne, du Terneau, de l'impasse des Jardins, de la rue Auguste Dimanche, de la rue du Canada et de la rue Léon Chartiaux. Un type de configuration du bâti similaire à celui du quartier sud se retrouve. Cernés par des voies de circulation, des îlots calmes et résidentiels se découvrent au fur et à mesure de la marche. Ce quartier se caractérise plus particulièrement par la présence de trois parcs. Ils sont entourés par des rues étroites composées de maisons liées à l'industrie : des bâtiments prestigieux cohabitent ainsi avec de l'habitat beaucoup plus modeste. Le jeu de la pente est présent aux limites de ce quartier. Rue Chartiaux, des vues sont ménagées sur la campagne : la densification en cours due à la construction actuelle de pavillons est possible tout en préservant ces perspectives visuelles.



Une extension contemporaine.



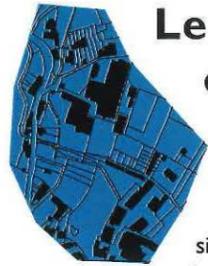
Un rang de maisons ouvrières.



Enjeux et recommandations : Ces quartiers peuvent être des futures zones à urbaniser. Desservis par un réseau viarie ancien, ils sont des lieux de mixer du bâti où se mélangent habitat ancien et récent. Il s'agit de respecter la logique de constitution du tissu existant.



La perspective sur l'ancien quartier du tissage et la verrerie.



Le secteur industriel en cours de reconversion

Il comprenait essentiellement des activités textiles et brassicoles. Il s'agit d'un secteur important puisqu'il est visible lors de l'accès à la ville depuis Liessies ou Eppe-Sauvage. Il assure un rôle de transition avec le cœur de la ville. Depuis la route la percée visuelle dégagée sur le manège des chevaux et les jardins doit être préservée. Au-delà, ce secteur joue un rôle de liaison visuelle avec la verrerie et la butte du village de Trélon. Il est important que tous ces éléments significatifs de l'identité de la ville s'intègrent dans une vision commune. Dans le secteur de l'ancienne usine textile, un rang ouvrier participe au pittoresque de l'accès au village. En face, sur la route, une série de bâtiments en pierre bleue renforce la qualité de cette entrée. Une unification de ces espaces, bâtis et non bâtis, pourrait être réalisée par le biais d'un traitement végétal.



Un rang de maisons ouvrières.

Le quartier nouvellement urbanisé situé à l'est.

Il rassemble des lotissements d'époques diverses, des immeubles - certains datant des années 1980, une série de quatre immeubles érigée dans les années 1970 - des pavillons autour du collège Denis Saurat et du centre de formation du bois. Ce secteur est composé de tissus urbains, témoignant de logiques d'organisation différente. On peut identifier :

- une rue en impasse perpendiculaire et dense, rue de Bellevue, avec des jardins privés,
- des immeubles placés comme des plots isolés sur des parcelles rue de l'Espérance, ne délimitant pas d'espaces privés,
- du pavillonnaire implanté sur des parcelles larges sur une voie se terminant par un rond-point, la rue des Lilas,
- des villas du début du XX^e siècle, rue Fontenese,
- enfin, un lotissement en impasse, les Eglantines, placé perpendiculairement à la route de Chimay.

Cette diversité traduit différentes étapes du développement de la commune qui n'ont pas affecté le noyau historique du village. Cette sectorisation relativement regroupée a permis de maîtriser l'urbanisation, même si les espaces publics ont été délaissés. Une densification des espaces bâtis existants est préférable, d'autant plus qu'elle épargne l'espace rural environnant.



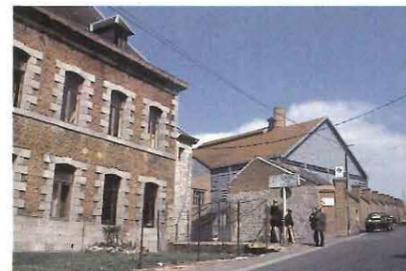
Différents types de cités, le pavillonnaire des années 1980, le lotissement des années 1990, et la cité des années 1950.



La silhouette générale du noyau.



L'ancien couvent des Carmes.



L'accès à la verrerie Parent.



La rue Clavon-Collignon et le château des Merode.



L'esplanade en contre-bas de la butte.

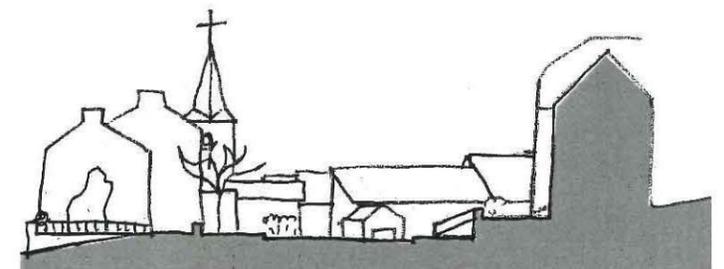


Une section de la rue de la Liberté.

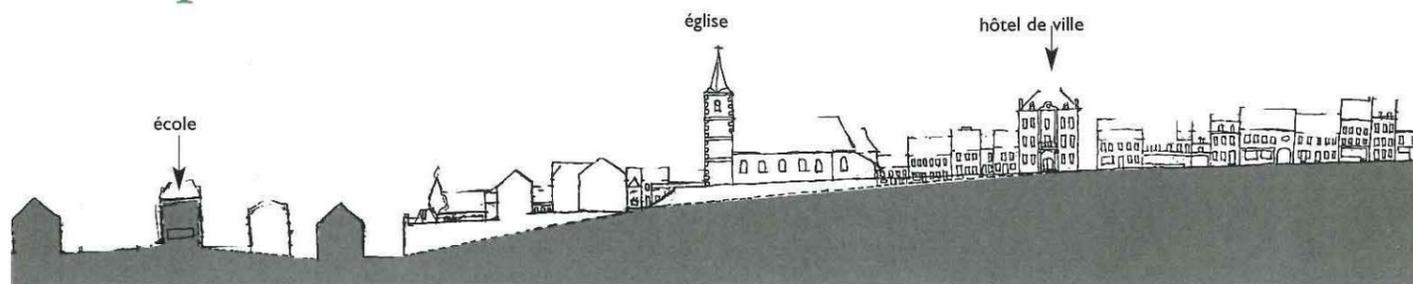
Le cœur historique.

Il est dense, structuré par un bâti concentré, souvent mitoyen, bien lisible dans son site en promontoire sur la vallée. Il est composé du plateau de l'église, de celui de l'ancienne verrerie Parent et de «branches» délimitant des îlots, le secteur des Carmes, la rue de la Liberté et l'îlot qu'elle délimite avec la maison Falleur, ainsi que l'îlot terminé au sud par la rue Delval et le secteur du château. L'ouest est particulièrement marqué par la pente qui se traduit par la présence de multiples escaliers, de virages, de rues escarpées. Au sud, des rues plus larges, au relief plus doux, permettent d'accéder au plateau. Se superposent aux rues traditionnelles, différentes circulations, des cheminements étroits cernés par des murets, permettant de traverser à pied les îlots, ou des escaliers construits sur le roc. En général le bâti se trouve à l'aplomb de la rue, sauf dans certaines rues résidentielles, qui irriguent l'intérieur des quartiers. Quelques monuments aux volumes importants marquent la commune : l'hôtel de ville, l'école rue maréchal Foch, l'ancien couvent des Carmes, le château des Merode, des tourelles de maisons de maître et la maison Falleur.

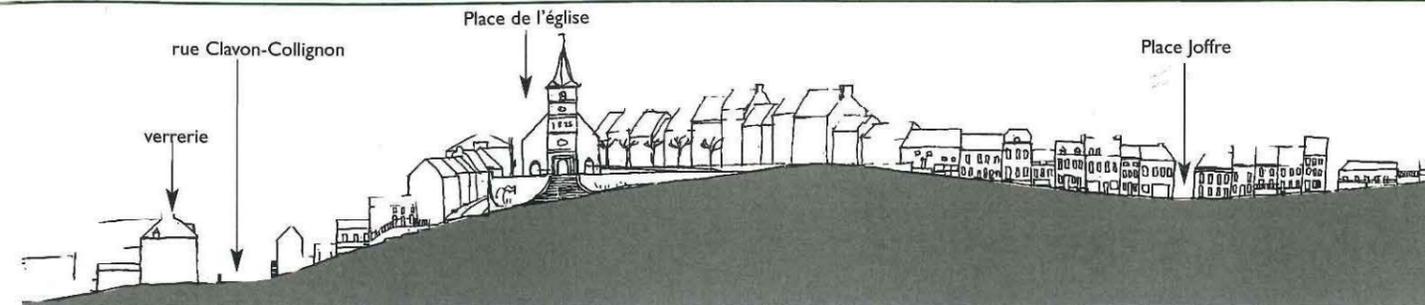
Enjeux et orientations : Il s'agit de préserver les cheminements piétons qui participent du pittoresque de la commune. La politique actuelle qui contribue à la reconquête de l'habitat ancien permet de ne pas laisser des éléments bâtis se dégrader et nuire à l'image des différents quartiers de la ville.



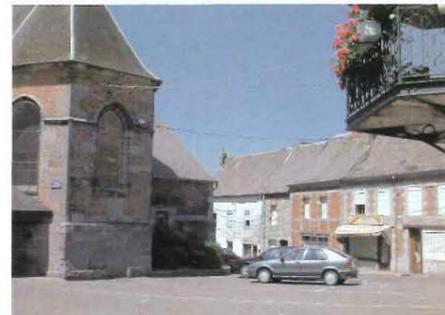
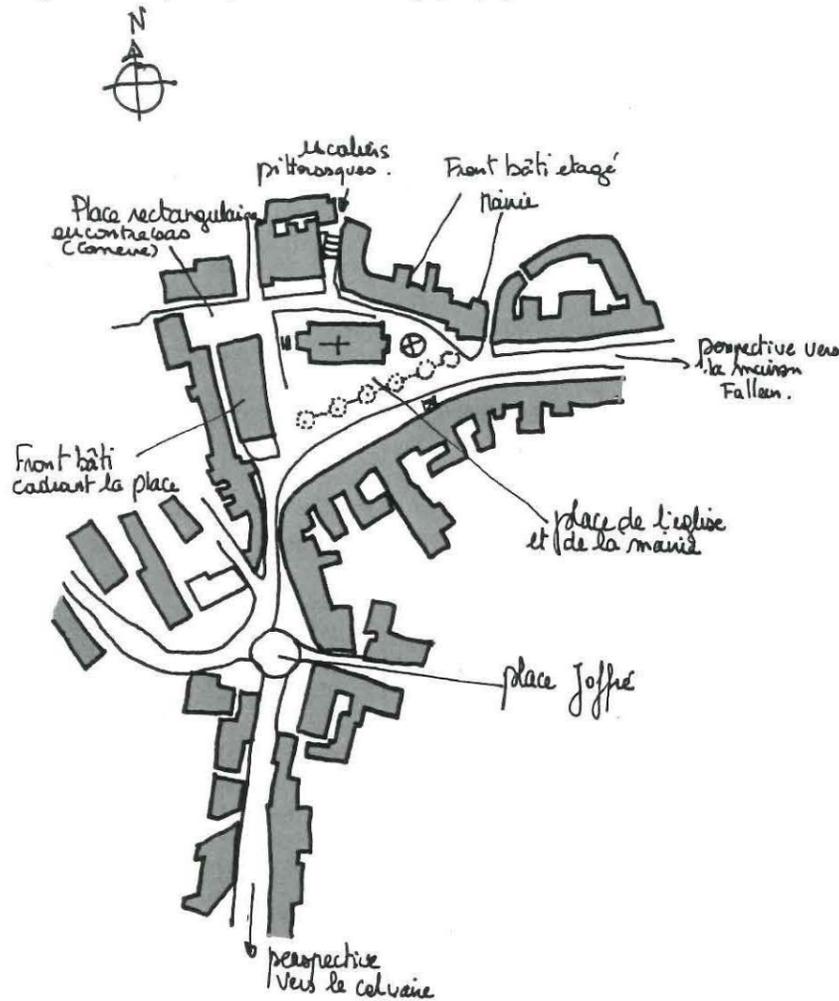
Coupe de principe depuis le début de la rue Foch.



Coupe longitudinale sur la place depuis l'ancienne école de garçons jusqu'à la maison Fallour.



Coupe transversale depuis le site de la verrerie Parent jusqu'à la place Joffre.



La place de l'église.



La place de l'église depuis la place Joffre.

La place de l'église :



Elle est située au cœur du noyau, en promontoire et en forte déclivité. Elle s'organise autour de l'église Saint-Léger, située sur un socle. Les façades qui la bordent forment une harmonie de pierre bleue et de briques. Sa forme, globalement triangulaire, est prolongée par une esplanade rectangulaire à l'ouest. Depuis la route de Macon, un jeu de volumes marque cet espace, celui constitué par les couvertures du kiosque, de la chapelle absidiale, de la nef et du clocher.

La place de l'église constitue un lieu de rassemblement, de passage et de parking. Des commerces et des bâtiments collectifs comme la mairie contribuent à son animation. Elle est physiquement délimitée au sud par un pavage en grès, des arbres et des lampadaires, à l'est par deux grandes jardinières. Des places de parking sont marquées au sol ; un kiosque se situe entre le chevet de l'église et l'hôtel de ville. Le parvis, pavé de grès rose, est prolongé par un escalier en cailloutis agglomérés. Le socle de l'église se poursuit au nord par une zone piétonne qui rejoint la route qui contourne l'édifice. Au sud, les limites de la place sont constituées par la D951. Le socle de l'église est une zone de stabilité par rapport à la rue Gambetta en forte pente, marquée par des maisons régulières à un étage. L'organisation de la place est celle d'un bourg urbanisé, caractérisé par des maisons à l'aplomb de la voie, dont la cohérence a été sauvegardée. La meilleure manière de découvrir cet espace est de l'aborder par le nord, en gravissant une série d'escaliers et ainsi de déboucher sur la place.



Le front bâti de la place, le kiosque et la mairie à l'extrême droite.



Les escaliers d'accès à la place.



L'aménagement du rond-point.

La place Joffre :

La place Joffre est située en contrebas du noyau et de la place de l'église. Elle est de forme triangulaire, légèrement en entonnoir ; elle forme une zone de transition entre l'église et l'école. Au nord, la place est limitée par la D951, au sud par un front bâti. Elle est dominée par une maison à un étage avec des combles, une ancienne horlogerie, maintenant fleuriste, en brique avec un bandeau de pierre bleue. A sa gauche, une maison tout en pierre bleue, aujourd'hui divisée, a des volumes similaires. Cette composition donne un effet de symétrie en arc de cercle de part et d'autre de la rue Delval. La place est constituée d'un rond-point discret, délimité par des petits carreaux blancs. La zone de parking et l'espace aménagé avec des bancs et des lampadaires sont bordés par des plates-bandes. Les zones de transition sont subtilement traitées : aussi, la place se fond dans le tissu du village.



La maison Fallour (commanditaire) -Thénard (Donateur) de l'architecte Danis cadre la place de l'église



Escalier menant à la place.

Enjeux et recommandations :

- les façades nord et sud de cette place sont actuellement en cours de ravalement. Cette opération renforce la valeur patrimoniale de celles-ci. A l'avenir le dernier rang (face à l'église), pourrait faire l'objet de la même attention.
- il faut éviter d'implanter des constructions en saillie sur la place de type véranda, afin de ne pas masquer les façades et de préserver les espaces publics qui sont de qualité.
- l'aspect minéral de la place, symbolisé par l'église construite entièrement en pierre bleue, lui confère une ambiance parfois un peu froide. Une végétalisation plus forte pourrait sans doute pallier cette impression.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 3915 hectares
Population : **2829** (chiffres de 1999)
1793 : 1100 ; 1852 : 2 212 ; 1872 : 3 000 ; 1878 : 4 000 ;
1896 : 4 344 ; 1936 : 3 231 ; 1946 : 3 440 ; 1962 : 3 344 ;
1976 : 3428 ; 1990 : 3166.

Document d'urbanisme : POS :
l'état actuel date du 18/12/96.
Étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : I
(1992).

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Château, façades et toitures (XVIII^e et XIX^e siècles), inscription par arrêté du 9 décembre 1986.
Musées : - Atelier - écomusée du Verre.

Étymologie :

Si l'on retient une étymologie latine pour le nom de Trélon, sa signification est terre lointaine. Le village est en effet mentionné dans un acte du cartulaire de l'abbaye de Liessies sous le nom de Terluinum, soit terre lointaine.

Historique :

Une occupation humaine est attestée à Trélon dès l'époque gallo-romaine puisque des pièces des règnes de Domitien et d'Auguste ont été trouvées sur les lieux, à l'entrée du bourg. En 1111, l'alleu de Trélon est reconnu comme propriété de l'abbaye de Liessies et Gosserin d'Avesnes le rétrocède alors tout comme d'autres biens qu'il avait spoliés. Au XII^e siècle, Trélon devient propriété des seigneurs d'Avesnes : Nicolas d'Avesnes y élève une place forte. En 1249 le château, situé sur une frontière âprement disputée, entre dans la famille de Chatillon et de Blois. Les chroniques de Molinet évoque le siège mis en 1478 par l'armée bourguignonne du comte de Romont et la reddition de la garnison française. Tenu par les impériaux, il est pris, pillé et souvent brûlé lors des opérations menées par les Français : en 1543 par Bonneval, en 1552 par l'armée d'Henri II, en 1554 par le duc de Vendôme. A nouveau pris par l'armée de Turenne en 1637, il est entièrement ravagé en 1651 par les troupes allemandes du général Rose. La seigneurie de Trélon, fief des seigneurs d'Avesnes, passe par mariage en 1577 à la famille de Merode. En 1625, Philippe IV d'Espagne érige la terre de Trélon en marquisat en faveur du baron Herrmann Philippe de Merode. La ville devient française au traité de Nimègue en 1678. Le château médiéval situé sans doute à l'emplacement de l'actuel château, a été remplacé sous l'impulsion de Jean-Philippe de Merode en 1704 par une gentilhommière. Un troisième château est construit vers 1731 qui subsiste toujours partiellement. Cependant il a été remanié vers 1830 pour Félix de Merode puis par l'architecte valenciennois Parent en 1860 pour Werner de Merode. Le couvent des carmes est fondé au XVII^e siècle par le feld-maréchal de l'Empire, Philippe-Eugène de Merode. Il a été reconverti en hospice. Trélon connaît un développement industriel, lié aux verreries, filatures et scieries. La filature de la laine peignée se concentre dans la Fagne de Trélon, en particulier à Sains-du-Nord, Glageon, Trélon, Ohain, Wignehies et Anor, même si d'autres centres voisins comme Avesnes ou Mondrepuis ou plus éloignés comme Guise ou Poix-du-Nord co-existent. La Société Industrielle de Fourmies nous donne un panorama de l'activité industrielle de Trélon en 1923 : une fonderie est répertoriée, ainsi que deux verreries, l'une spécialisée dans le flaconnage, l'autre dans la gobeletterie. Hormis les trois industries textiles, nous trouvons une corderie, une fabrique de chaussures, ainsi que la Société anonyme des Carrières et Fours à chaux de la Meuse. Il est toujours possible de visiter la verrerie Parent spécialisée en flaconnage, devenue le musée du verre antenne de l'écomusée de Fourmies. Léon Comerre, Prix de Rome de peinture en 1875 avec *l'Annonciation aux bergers*, est né à Trélon en 1850. Il a notamment œuvré au décor de la mairie du XIV^e arrondissement à Paris, au décor de la préfecture du Rhône et à celui de la Sorbonne. La ville de Trélon possède un tableau ayant pour sujet *Samson et Dalila*. Il est également représenté au Palais des Beaux-Arts de Lille par plusieurs tableaux.

Bibliographie :

BRY René, CAUDRELIER Gérard, NICAISE Pierre, Trélon et son histoire, Felleries, N.A.I. Production, c. 1978. DANLOUX Joël, Glageon - Petite histoire et Patrimoine bâti, n.p., 2001. DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 62 et 63 (planche 2), p. 64 et 65 (planche 3). MOSSAY Jean, En flânant dans l'Avesnois, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 232 à 234. SEYDOUX Philippe, Châteaux et manoirs du Hainaut et du Cambrésis, Paris, Editions de la Morande, 1978, p. 57 à 58. THIEBAUT Jacques, Dictionnaires des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie, Paris, Editions Berger-Levrault, 1978.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Informations générales



1 - Trélon (Nord) - La Grande Place